



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## manifestations sportives

Question écrite n° 97957

### Texte de la question

M. Guénaél Huet attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur l'évaluation de l'organisation des grands événements sportifs. Souvent, les études relatives à l'impact de ces événements sportifs en France sont peu sérieuses et paraissent uniquement orientées à des fins commerciales, voire politiques. L'organisation d'événements sportifs internationaux n'entraîne pas uniquement des retombées économiques mais aussi sociales, environnementales et au niveau du bien-être collectif, de la pratique sportive et de l'attractivité des territoires. Il lui demande de lui faire savoir quelles sont ses intentions afin de mettre en place des outils fiables et pérennes pour mesurer l'impact global des compétitions sportives internationales organisées sur le territoire français.

### Texte de la réponse

Dans un contexte de tension des finances publiques et alors que la France va accueillir une vingtaine de grands événements sportifs internationaux (GESI) d'ici 2019 et s'est aussi engagée derrière le mouvement sportif français (CNOSF, CPSF), avec la ville de Paris et la Région Ile-de-France dans la candidature à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été en 2024, la question de l'acceptabilité des événements sportifs par la population ne cesse de grandir. Le ministère chargé des sports considère qu'il est aujourd'hui indispensable de systématiser l'association de l'organisation d'un événement sportif à une évaluation préalable et ultérieure indépendante et objective. Loin d'être uniquement fondée sur les retombées économiques et médiatiques, elle doit aussi répondre aux enjeux environnementaux et sociaux de notre société. Un travail est engagé avec le centre national pour le développement du sport (CNDS) pour sensibiliser les organisateurs d'événements à l'intérêt de ces études qui malheureusement peuvent atteindre des prix élevés et/ou manquer d'objectivité. Ainsi, dans le cadre de l'évaluation de l'Euro 2016, le gouvernement a proposé aux 10 villes hôtes de participer à une étude d'impact économique, social et médiatique, au niveau national et territorial. D'un coût d'environ 700K€, elle aurait été pris en charge à hauteur de 150K€ par le ministère chargé des Sports et environ 55K€ par ville. Malheureusement, les villes accueillant l'Euro ont préféré décliner cette proposition, car le prix leur paraissait trop élevé. L'étude publiée le 20 janvier 2017 est donc principalement fondée sur l'impact économique et réalisée au niveau national. Les résultats de cette étude rigoureuse, associant un comité scientifique composé d'experts internationaux et pluriels ont été rendus publics le 10 janvier 2017 par le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports et le secrétaire d'Etat aux sports. Ces résultats liés à l'accueil de l'EURO 2016 de Football en France durant les mois de Juin et Juillet 2016, démontrent la dynamique économique que génèrent les grands événements. Il s'agit dorénavant pour l'Etat et ses services de sensibiliser les acteurs, de promouvoir les méthodes existantes et validées (telle que la méthodologie de la direction générale des entreprises d'évaluation des Grands événements sportifs internationaux (GESI), fruit d'un travail d'un an entre le mouvement sportif et des économistes, rendue publique) et d'envisager de coupler une partie des subventions aux organisations à l'obligation de la mise en œuvre d'une étude d'impact.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guéhaël Huet](#)

**Circonscription :** Manche (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97957

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Ville, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Sports

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 juillet 2016](#), page 6794

**Réponse publiée au JO le :** [4 avril 2017](#), page 2805